

Image not found or type unknown



## Renouvellement de carte séjour

Par **houcine**, le **16/09/2009** à **11:12**

Bonjour, ma carte de séjour aura périmée le 22/9/2009, la préfecture m'a donné un RDV pour 22/1/2010. ma femme ne travaille pas, c'est moi qui travaille, nous n'avons pas de ressources. je vais signer mon contrat de travail le 01/10/2009, mais mon employeur n'accepte pas ma carte périmée. j'ai demandé à la préfecture pour avancer le RDV, mais hélas il ne veut pas. j'ai demandé le ticket 55, ils m'ont dit que j'ai pas droit car j'ai un RDV?? je sais plus quoi faire?? le loyer, les charges, la caf, l'assedic,,,,,,,,,,,,, svp donner moi une idée je vous remercie mail: association79@yahoo.fr